

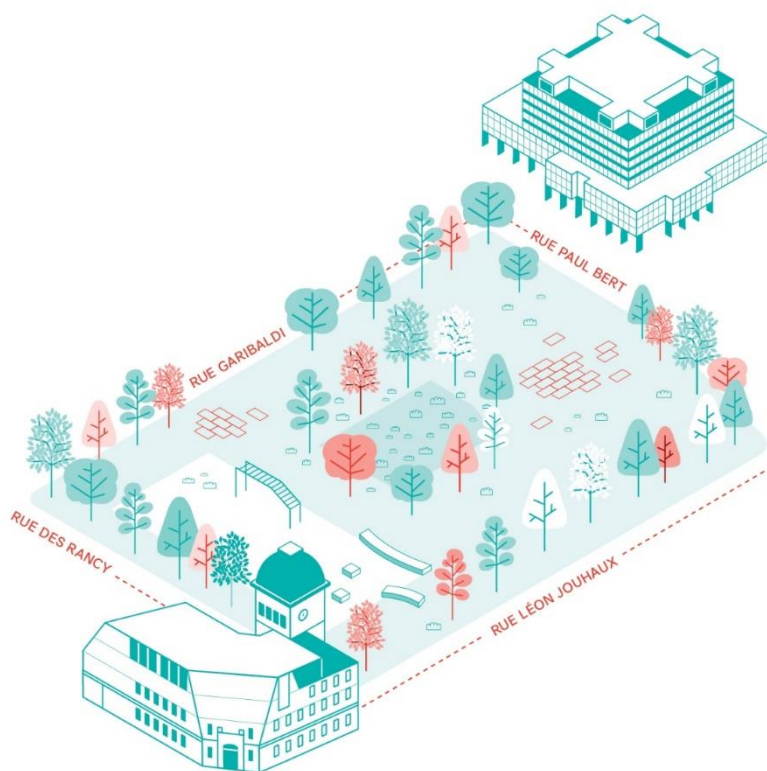


Rénovation de la place des Martyrs de la Résistance

Compte-rendu

Réunion de lancement de la concertation

Mardi 8 février 2022



Présence :

La réunion a eu lieu de 18h30 à 20h en visioconférence.

70 participants au total.

SPL :

- ALFANDARI Laurine, chargée de participation citoyenne
- BRUGE Guillaume, directeur de la communication et de la participation citoyenne
- DANION Guillaume, pilote d'opération
- LACROIX Delphine, directrice du projet urbain

Elus du 3^e arrondissement :

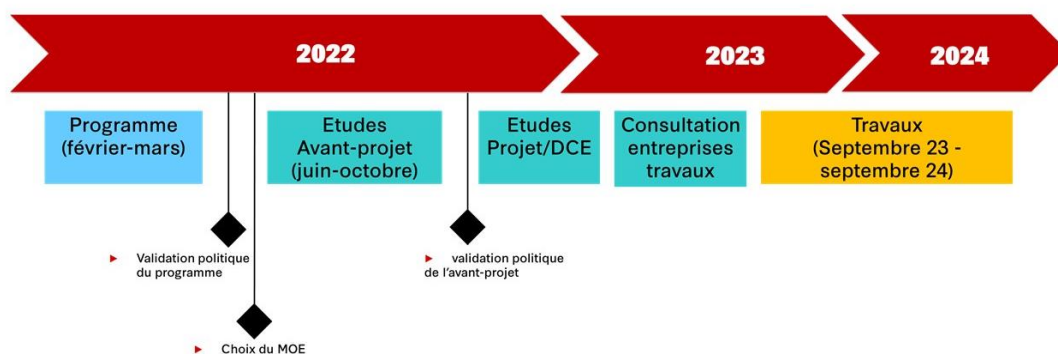
- DUBOIS BERTRAND Véronique, maire du 3^e arrondissement
- MAES Bertrand, conseiller grands projets / également adjoint au maire de Lyon administration générale, informatique et politique du numérique
- PETIOT Philippe, adjoint Nature en ville et espaces publics
- PLANCHON Nicolas, adjoint économie, ESS, commerce et artisanat, référent conseil de quartier Voltaire Part-Dieu
- SANCHEZ Margot, adjointe mobilité, voirie, logistique urbaine
- SESSIECQ Marion, adjointe démocratie participative, politique de la ville et conseils de quartier

Présentation du projet :

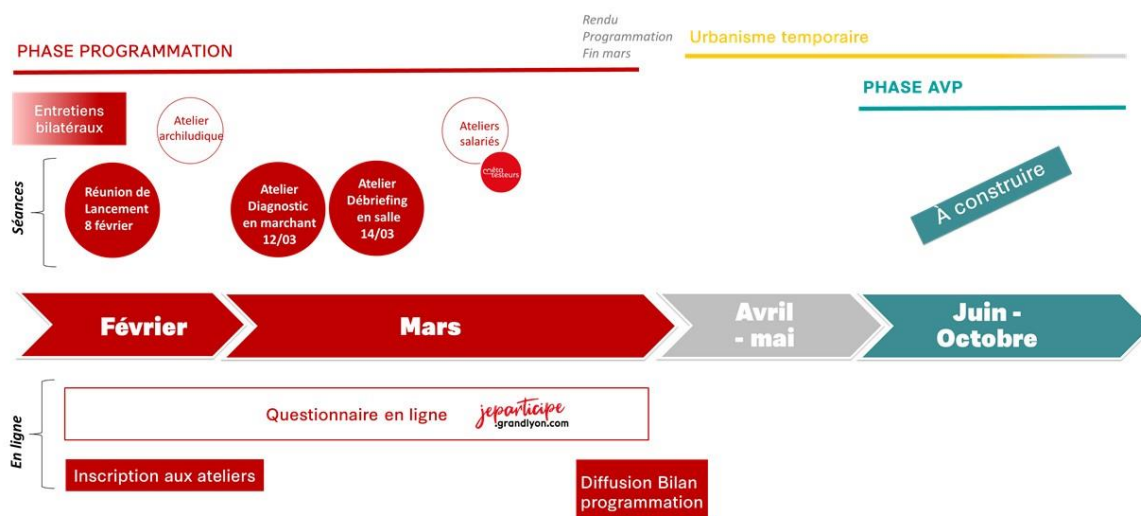
En introduction, madame la Maire du 3^e arrondissement et son adjoint Bertrand Maes ont émis leur satisfaction de voir se lancer cette démarche de participation citoyenne. La place des Martyrs de la résistance est un projet qui leur tient à cœur et qui permettra à la place de retrouver tout son rôle d'espace public de proximité dans le futur.

Les questions liées au projet de Superblock porté directement par la mairie du 3^{ème} arrondissement et à son impact sur le schéma de circulation global du quartier n'ont pas été traitées lors de cette séance.

CALENDRIER DE L'OPERATION



CALENDRIER DE LA CONCERTATION PROPOSE



La concertation se scinde en 2 phases :

Phase 1 : programmation. Février-mars 2022. L'objectif est d'alimenter le programme qui sera transmis à l'équipe de maîtrise d'œuvre. C'est le « cahier des charges » qui comprend un diagnostic et des premières idées d'aménagement.

Phase 2 : avant-projet (AVP). Juin-octobre 2022. L'objectif sera de préciser le projet proposé par l'équipe de maîtrise d'œuvre sur des éléments concrets (mobilier, spatialisation, matérialité...). La démarche est à construire.

Dès l'été 2022 pourra se déployer une démarche d'urbanisme temporaire pour animer la place, tester et préfigurer les futurs usages (animation événementielle, jeux, mobilier, intervention artistique...).

Synthèse thématique des échanges :

Dans leur ensemble, les retours ont été très positifs sur le projet de rénovation de la place et sur la démarche de concertation engagée.

Végétalisation et biodiversité :

La végétalisation de cette place semble être un souhait partagé par la majorité des participants.

Les participants ont fait remonter des questionnements liés à la présence des platanes : présence d'oiseaux envahissants, santé fragile de certains, obscurité, fiente d'oiseaux sur les espaces situés en dessous...

Premiers éléments de réponse apportés :

- ➔ Un diagnostic phytosanitaire sera réalisé pour savoir s'il faut renouveler les arbres présents (des arbres ont déjà dû être abattus il y a 2 ans).

→ Des campagnes d'effarouchement pour faire fuir les corbeaux ont d'ores et déjà été réalisées mais sans succès. Le problème sera transmis au service de l'écologie urbaine.

Usages et activités :

Le caractère ludique et de détente est souhaité (jeux pour enfants, tables d'échecs, aire de pétanque, piste d'apprentissage du vélo...).

Terrasses :

L'élú au commerce souligne que l'étalement des terrasses sur la place n'est pas questionné à ce stade car il s'agit toujours d'autorisations temporaires. Il faut aménager en laissant cette possibilité puis requestionner cela par la suite.

Marché :

La présence d'un marché engendre de fortes contraintes en termes de gestion et de nettoyage (passage de karcher à la fin qui nécessite un sol minéral...). Tout comme les terrasses, la question de l'agrandissement et de la temporalité du marché n'est pas encore à l'ordre du jour. Son positionnement et le revêtement sont toutefois questionnables à ce stade.

Des bacs de compost métropolitains devraient être installés dans le 3^e arrondissement dès début 2023.

Stationnement et mobilités

Pour l'association la Ville à Vélo, l'ajout d'arceaux vélos sécurisés sous forme de box doit être envisagé au sud-ouest de la place, notamment pour les usagers de la piscine.

La suppression des places de stationnement automobile est dans l'ensemble bien comprise. Quelques doutes subsistent sur la possibilité de se garer pour les visiteurs occasionnels et les usagers de la piscine municipale (en frange de la place).

Budget :

La SPL assure que l'enveloppe allouée au programme pourra permettre de réaliser un espace public qualitatif. Il s'agit bien d'une *rénovation*, pour laquelle l'existant en bon état sera conservé (arbres, espace minéral pour le marché...). Des choix devront cependant être faits.

Culture, patrimoine :

La question mémorielle, en référence aux martyrs de la résistance, a été soulevée par une participante. Cela sera soumis à l'équipe de maîtrise d'œuvre, et l'on pourra appuyer l'idée si des habitants portent un projet concret.

Gestion de la place

Les questions de gestion sont traitées dès la phase de projet avec les services concernés de la Ville et de la Métropole.

- La gestion des déchets doit être anticipée, notamment si les usages augmentent.
- La question de la gestion des eaux de pluie a été évoquée sur le tchat.

Enjeux globaux soulignés par les participants :

- La mise en place d'actions intergénérationnelles et d'aménagements privilégiant la rencontre et le collectif
- Attention particulière sur les nuisances sonores induites par les futurs usages, La place étant déjà très bruyante (circulation
- La rénovation de l'esplanade Moncey (à la hauteur de l'avenue maréchal de Saxe) a été citée comme un exemple réussi.

Prochaines étapes :

Marion Sessiecq, adjointe à la démocratie participative, invite le conseil de quartier et les associations à mobiliser largement leurs réseaux et à structurer leurs idées collectivement pour les soumettre à la SPL Lyon Part-Dieu.

L'ensemble des contributions proposées à l'oral ou dans le tchat ont été regroupées de manière exhaustive et pourront faire l'objet de retours. Les propositions irréalisables seront écartées et les autres seront préciser dans la poursuite de la démarche.

Comment participer à partir de maintenant ?

- Répondre au [questionnaire en ligne](#) jusqu'au dimanche 20 mars
- S'inscrire aux 2 séances d'atelier des samedi 12 et lundi 14 mars (inscription obligatoire aux 2 séances)
- Envoyer ses questions, remarques et idées aux équipes de la SPL Lyon Part-Dieu sur info@lyon-partdieu.com.